
Arrondissement de BETHUNE

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 27 juin 2023, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 21 juin 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVER SIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, PÉDRINI Lélío, CHRETIEN Bruno (jusqu'à la question 13), COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELECOURT Dominique, DRUMÉZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric (jusqu'à la question 21), GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEY-FROIDT Sylvie, HOLBE Francis, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice (jusqu'à la question 10), BERTIER Jacky, BEVE Jean-Pierre, BLOCH Karine, BOMMART Émilie, BOULART Annie, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CLAIRET Dany (jusqu'à la question 27), DEBAECKER Olivier, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel (jusqu'à la question 11), DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, SCHOEMACKER Paul, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERLIQUE Martine, DERICQUEBOURG Daniel, DESQUIRET Christophe, DEWALLE Daniel, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, BRAEM Christel, FIGENWALD Arnaud, FLAJOLET André, FLAJOLLET Christophe, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HOCQ René (jusqu'à la question 10), IMBERT Jacqueline, LECOMTE Maurice, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MAESELE Fabrice, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MATTON Claudette, MERLIN Régine, NEVEU Jean, NOREL Francis (jusqu'à la question 11), PAJOT Ludovic, CARON David, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIER Ewa

PROCURATIONS :

DELELIS Bernard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, DAGBERT Julien donne procuration à LEMOINE Jacky, IDZIAK Ludovic donne procuration à CARINCOTTE Annie-Claude, DEBUSNE Emmanuelle donne procuration à LECLERCQ Odile, DELANNOY Alain donne procuration à DEROUBAIX Hervé, DEPAEUW Didier donne procuration à DUCROCQ Alain, BARRÉ Bertrand donne procuration à GACQUERRE Olivier, BERTOUX Maryse donne procuration à GIBSON Pierre-Emmanuel, CLAREBOUT Marie-Paule donne procuration à THELLIER David, CHRETIEN Bruno donne procuration à SOUILLIART Virginie (à partir de la

question 14), DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry donne procuration à BEVE Jean-Pierre, DOMART Sylvie donne procuration à ANTKOWIAK Corinne, FACON Dorothee donne procuration à BOSSART Steve, ELAZOUZI Hakim donne procuration à LOISEAU Ginette, FLAHAUT Karine donne procuration à DE CARRION Alain, FOUCAULT Gregory donne procuration à EDOUARD Eric (jusqu'à la question 21), JURCZYK Jean-François donne procuration à PÉDRINI Léo, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, MASSART Yvon donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, OPIGEZ Dorothee donne procuration à CLAIRET Dany (jusqu'à la question 27), PERRIN Patrick donne procuration à IMBERT Jacqueline, PREVOST Denis donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, PRUD'HOMME Sandrine donne procuration à PAJOT Ludovic, TASSEZ Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, WILLEMANT Isabelle donne procuration à DUMONT Gérard

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

HENNEBELLE Dominique, BEUGIN Élodie, BLONDEL Marcel, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphine, DELHAYE Nicole, DESSE Jean-Michel, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, HANNEBICQ Franck, HEUGUE Éric, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle, MILLE Robert, PICQUE Arnaud, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOMMASI Céline, TOURSEL Karine, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, VIEN Michel, VOISEUX Dominique, WALLET Frédéric

Madame MARIINI Laetitia est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
27 juin 2023

SPORT

ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU
AMATEUR ET DU SPORT EVENEMENT - VERSEMENT DE SUBVENTIONS AU
TITRE DE LA SAISON SPORTIVE 2022/2023

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité 3 : garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire

Enjeu : Développer le sport pour tous et permettre le « bien-être »

Le Conseil communautaire a, par délibération du 27 septembre 2017 approuvé les critères d'éligibilité au versement des subventions en matière d'actions en faveur du développement du sport de haut niveau amateur, du sport événement et du sport handicap.

Le montant total attribué s'élève à 64 267 € tel que détaillé dans les tableaux ci-annexés.

Afin de maintenir son soutien au sport de haut niveau amateur, à savoir : le sport événement, les athlètes individuels, les déplacements, les établissements scolaires, l'aide forfaitaire et suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale » du 20 juin 2023, il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le versement des subventions reprises dans les tableaux ci-annexés, au titre de la saison sportive 2022/2023.

- d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les conventions d'objectifs correspondantes, précisant les modalités de versement de ces subventions et les engagements réciproques des parties. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE le versement des subventions reprises dans les tableaux ci-annexés, au titre de la saison sportive 2022/2023.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les conventions d'objectifs correspondantes, précisant les modalités de versement de ces subventions et les engagements réciproques des parties.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **30 JUIN 2023**

Et de la publication le : **30 JUIN 2023**
Par délégation du Président,
Conseiller délégué,



DRUMÉZ Philippe



DRUMÉZ Philippe

POLITIQUE SPORTIVE

SPORT EVENEMENT SAISON 2022/2023

DISCIPLINE	CLUBS	MANIFESTATION	2022/2023
CRICKET	Lille Flandre Lys Cricket	Tournoi International de Cricket – Liettes	3 000 €
ECHEC	Association Echephile Béthunoise	Open International d'Échecs - Béthune	3 000 €
FOOTBALL	ESD Isbergues	Tournoi International	3 000 €
TOTAL			9 000 €

SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR
ATHLETES INDIVIDUELS
SAISON 2022/2023

DISCIPLINE	NOM / PRENOM	CLUB	CATEGORIE	MONTANT DE L'AIDE
ATHLETISME	Levi KOUOH ELOMBO	ES Isbergues	ESPOIR	200 €
FOOTBALL	Liam ANSART	Béthune Futsal	ESPOIR	200 €
	Thomas DELESTIENNE	U.S Vermelles	ESPOIR	200 €
	Léo MELLIN	U.S Vermelles	ESPOIR	200 €
GYMNASTIQUE	Kessy DISSOUVA	La Jeunesse Béthunoise	ESPOIR	200 €
HANDBALL	Arthur WOLSKI	Handball Hersin-Coupigny	ESPOIR	200 €
LUTTE	April SOMON	Cercle Calonnois de Lutte Hercule	ESPOIR	200 €
TENNIS DE TABLE	Elena BUISINE	ASTT Béthune-Beuvry	ESPOIR	200 €
NATATION	Océane CARNEZ	Stade Béthunois Pélican Club	SENIOR	500 €
	Eliás GHOUDANE	Stade Béthunois Pélican Club	ESPOIR	200 €
	Zélia MASSE	Stade Béthunois Pélican Club	SENIOR	500 €
	Cyrielle DUHAMEL	Stade Béthunois Pélican Club	SENIOR	500 €
TOTAL				3 300 €

**SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR
CLUBS SPORTIFS COLLECTIFS/EQUIPES**

SAISON 2022/2023

DISCIPLINE	CLUB	NIVEAU	M/F	KILOMETRAGE	MONTANT DE L'AIDE €
BADMINTON	BADMINTON HERSIN-COUPIGNY	N3	M/F	1 664	832 €
BASKET BALL	USOBL	N3	M/F	2 286	1 143 €
	BASKET CHEMINOTS STADE BETHUNOIS	PRENAT	M/F	4 000	2 000 €
TENNIS DE TABLE	A.E.P MILLENIUM MARLES LES MINES	CHAMPIONNAT DE FRANCE	M/F	1 284	642 €
TRIATHLON	LA P'EPS TEAM	CHAMPIONNAT DU MONDE	M	2 000	1 000 €
TOTAL					5 617 €

**SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR
 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
 SAISON 2022/2023**

COMMUNES	ETS SCOLAIRE	DISCIPLINE	NOMBRE D'ELEVES	PART ELEVES	TOTAL
BETHUNE	COLLEGE G. SAND	RUGBY	33	1 650	1 650 €
		NATATION	25	1 250	1 250 €
	COLLEGE P VERLAINE	FOOTBALL	98	4 900	4 900 €
	LYCEE L BLARINGHEM	BADMINTON	18	900	900 €
		HAND BALL	51	2 550	2 550 €
		NATATION	16	800	800 €
BEUVRY	LYCEE MARGUERITE YOURCENAR	TENNIS DE TABLE	8	400	400 €
BRUAY LA BUISSIERE	COLLEGE ROSTAND	FOOTBALL	54	2 700	2 700 €
	LYCEE CARNOT	JUDO	25	1 250	1 250 €
HOUDAIN	COLLEGE JACQUES PREVERT	BASKET	29	1 450	1 450 €
NOEUX-LES-MINES	COLLEGE ANATOLE FRANCE	HAND BALL	30	1 500	1 500 €
TOTAL			387	19 350	19 350 €

SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR
AIDE FORFAITAIRE AU NIVEAU DE PRATIQUE
SAISON 2022/2023

DISCIPLINE	CLUB	NIVEAU	MONTANT DE L'AIDE
BADMINTON	BC HERSIN	N3	3 000 €
	COB VERQUIGNEUL	PRENAT	1 000 €
BASKETBALL	BASKET CHEMINOTS STADE BETHUNOIS	PRENAT	1 000 €
	USOBL BASKET	N3	3 000 €
GYMNASTIQUE	LA JEUNESSE BETHUNOISE	N3	3 000 €
HAND BALL	HBC AUCHEL	N3	3 000 €
	HBC HERSIN COUPIGNY	PRENAT	1 000 €
JUDO	JUDO CLUB VERMELLOIS	N3	3 000 €
LUTTE	AS MOLINGHEM	N3	3 000 €
PETANQUE ET JEU PROVENCAL	L'ENTENTE BURBURAINE	N3	3 000 €
TENNIS DE TABLE	TT ANNEQUIN	N3	3 000 €
TOTAL			27 000 €